

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Une simplification du geste de tri

Depuis près de 20 ans, vous triez vos emballages ménagers et vos papiers. **Cet été, le geste de tri des emballages plastiques se simplifie.** Désormais, vous pouvez déposer **TOUS vos emballages dans le bac de recyclage** : pots de yaourt, barquettes, boîtes, sachets et films alimentaires rejoindront bouteilles, flacons, conserves et autres briques alimentaires.

Des objectifs ambitieux et réalisables

Cette simplification qui répond à des **objectifs « environnementaux et économiques »** doit permettre **d'augmenter les quantités collectées et recyclées**, limiter la consommation de matières premières et d'énergie et surtout maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets.

La caractérisation de nos ordures ménagères résiduelles montre qu'il reste encore trop de déchets recyclables dans la poubelle grise : verre, papier et carton, une bouteille plastique sur deux, trois emballages métalliques sur cinq et une brique alimentaire sur trois... Cette simplification du geste de tri permettrait d'alléger le poids de votre poubelle de près de 32 kg par habitant et par an !

Quelques conseils simples pour bien trier !

**PAS
D'OBJET,**
que des
emballages

**NE PAS
IMBRIQUER**
les emballages

APLATIR
les bouteilles
plastiques

**BIEN
VIDER,**
inutile
de laver

**AVEC
OU SANS**
bouchons

Déposer
EN VRAC
pas dans
un sac

Plus d'information

Pour les habitants de la CCVA (sauf Gonsans et Naisey-Les-Granges qui sont susceptibles d'intégrer la Communauté de Communes de Pierrefontaine-Vercel au 1er janvier 2017), à partir du **1er juillet 2016**, vous pouvez donc mettre dans votre bac jaune, en plus du tri habituel, **l'ensemble des emballages plastiques.**



Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont
8 bis, Rue des Aloses
25640 ROULANS
Mail : contact@ccva.fr
Tél. : 03.81.63.25.05 - Fax : 03.81.63.27.68
www.ccva.fr



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**